

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présent : 30

N°127

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY	Madame Soizig NEDELEC
Madame Leila TLILI	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Jean-François MONINO	Monsieur Silvère ROZENBERG
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danièle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Laurence GRARE
Madame Maria MERCADER Y PUIG	Madame Sylvie DUCATTEAU
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Djamila AISSAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Benoît LOGRE	Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI	Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Signature d'une convention entre la ville d'Aubervilliers et l'association Cités Unies France concernant le projet 'Appui à la gouvernance locale concertée et renforcement de capacités des autorités locales algériennes en matière de politique publique locale de jeunesse ', soutenu par l'Union Européenne et versement d'une subvention.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 1115-1 ;

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533 ;

Vu le jumelage entre la Commune d'Aubervilliers et la Commune de Bouzeguene en Algérie, en date du 04 novembre 2012 ;

Vu le budget municipal 2017 ;

Considérant les liens entre le peuple algérien et la population albertivillarienne et l'intérêt que la Commune porte à accompagner ces liens ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DECIDE d'autoriser la Maire à signer la convention (ci-jointe) entre la ville l'Aubervilliers et Cités Unies France au sujet d'un projet soutenu par l'Union Européenne portant sur l'«Appui à la gouvernance locale concertée et renforcement de capacités des autorités locales algériennes en matière de politique publique locale de jeunesse».

DECIDE de verser 2 500 €(deux mille cinq cents euros) à la CUF pour l'année 2017 dans le cadre de ce projet.

Les dépenses sont inscrites au budget communal à l'imputation.

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017
Publié le : 05 JUIL. 2017
Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

